

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Justice : les magistrats outillés sur la liberté de la presse

Prissilia.M.MOUIY  
Libreville/Gabon

LES questions liées à la liberté de la presse, au rôle du journaliste étaient au centre de l'atelier portant sur le "Renforcement des capacités des magistrats gabonais sur la liberté d'expression et sécurité des journalistes" qui s'est ouvert hier à l'École nationale de la Magistrature (ENM) à Libreville. Organisée conjointement par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et le ministère gabonais de la Justice, cette formation destinée aux magistrats a pour but de renforcer les compétences des acteurs judiciaires

sur la protection de la liberté de la presse et à lutter contre l'impunité des crimes commis contre les journalistes. Ainsi, deux jours durant les acteurs judiciaires vont discuter des conventions internationales et régionales, des normes pour enquêtes et poursuites, ainsi que des questions relatives à la preuve et à la protection des sources journalistiques.

"La conjoncture actuelle, marquée par des assassinats de journalistes et d'autres crimes à leur rencontre, à travers le monde, nécessite une réponse concertée. Le présent atelier va favoriser la coopération entre toutes les institutions en charge de l'application de la loi au Gabon", a

souligné Thierry Nzamba Nzamba, administrateur national de programme, représentant le chef de bureau Unesco.

Selon les chiffres, en 2023, plus de 1 600 journalistes ont été assassinés dans le monde et 9 sur 10 cas d'assassinats restent impunis. Le nombre de journalistes tués dans le monde a augmenté de 50 % du fait sans doute du recul ou de l'indifférence de la justice.

Pour Pierre Ndong Aboghe, directeur général de l'École nationale de la magistrature, "la survie de cette belle profession et la protection de ses acteurs passent par l'implication forte des magistrats afin de contrer cette spirale de crimes."



Photo: AEE

Les officiels lors de l'atelier.

## Déguerpissement des orpailleurs de Ndanguï : les victimes chez le ministre des Mines

GMNN  
Libreville/Gabon

LES victimes de l'opération de déguerpissement intervenue à Ndanguï, zone aurifère située dans le département de Mulundu (Lastoursville, province de l'Ogooué-Lolo), en 2021, ont été reçues, mardi dernier, par le ministre des Mines, Hervé-Patrick Opiangah.

Ces personnes, toutes des autochtones, sont venues lui faire état des dommages qu'elles ont subis lors de cette opération. Laquelle s'était soldée par la destruction de 44 maisons appartenant à 19 familles, après qu'un violent incendie se fut déclaré durant l'opération. Ce collectif a affirmé au membre du gouvernement avoir entamé des démarches administratives en vue d'une réparation, mais sans suite. Le brasier, d'une rare violence, avant réduit en cendres l'essentiel des biens de ces populations. "La zone aurifère était composée de 3 regroupements de villages où vivaient environ 3 000 à 4 000 âmes. La zone la plus touchée fut le quartier Venez-Voir. Lors des 3 à 4 jours d'évacuation du site, il y eut de nombreux pillages, des



Photo: AEE

Le ministre des Mines recevant les orpailleurs déguerpis de Ndanguï.

magasins vandalisés, du matériel de travail détruit, etc.", a expliqué la porte-parole du collectif, Nina Chérole Matoungou.

Cette dernière affirme qu'elle et les siens ont encore des effets stockés au niveau de la brigade de gendarmerie de Koula-Moutou, et d'autres au tribunal de la ville. En rappel, au cours d'un raid effectué par les Forces de défense et de sécurité dans le cadre de l'opération "Bayendé" qui se déroula au niveau de la zone aurifère de Ndanguï, et qui consistait à déloger les orpailleurs clandestins sur huit zones identifiées du site, des dégâts collatéraux avaient été

enregistrés. Nombreux avaient en effet perdu leurs habitations, suite à des incendies. Les victimes collatérales sont donc venues solliciter l'aide de l'État, par le biais du ministre des Mines, afin que ce dernier soit leur interprète auprès des plus hautes autorités du pays. Elles souhaiteraient être prises en compte et se rééquiper. Hervé-Patrick Opiangah, après avoir religieusement écouté ses visiteurs, leur a recommandé de constituer un dossier qui sera soumis aux services techniques de son ministère, afin qu'une solution pérenne soit trouvée.

## Travailleurs intérimaires : Moov Africa Gabon Télécom campe sur ses positions

S.A.M.  
Libreville/Gabon

ALORS qu'ils avaient suspendu leur mouvement de grève, après l'intervention de la ministre des Nouvelles technologies de l'information et de la communication, Laurence Ndong, le 30 novembre passé, les travailleurs intérimaires de ISP/Moov Africa Gabon Télécom ont été surpris d'apprendre que l'entreprise de télécommunication ne souhaite pas entreprendre de négociations avec eux.

"Malgré le rappel de la loi par le directeur provincial du Travail au directeur général de Moov Africa Gabon Télécom lors de la réunion de novembre dernier, en faveur des travailleurs temporaires, la direction générale persiste dans son refus de les laisser reprendre leurs activités", a indiqué lundi la Fédération des travailleurs du Gabon (Fetrag).

"Cette situation soulève des in-

terrogations quant à la cohérence des décisions prises lors de la réunion ministérielle de novembre passé. Les travailleurs temporaires demeurent dans l'expectative d'une résolution définitive de cette mésaventure et observent avec une préoccupation croissante l'évolution de cette affaire, mettant cruellement en lumière les tensions persistantes entre la direction de Moov Africa Gabon Télécom et ses employés temporaires", poursuit la fédération. Cette attitude de Moov Africa Gabon Télécom donne l'impression que le gouvernement est incapable de régler le problème des travailleurs temporaires. En effet, en dépit de l'intervention, tour à tour, du Premier ministre Raymond Ndong Sima le 3 novembre passé et de la ministre de la Communication, Laurence Ndong, il y a quelques jours, les responsables de MAGT continuent de camper sur leurs positions. Estimant être dans leur bon droit.



Photo: Scott Ngokila

Les intérimaires ne veulent que la satisfaction de leurs revendications.